

BERRE & VOUS

N°9 AVRIL 2023

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE BERRE L'ÉTANG



**PARCE QUE
VOUS ÊTES BERRE !**

SOMMAIRE

ÉDITO > P. 3
PARCE QUE VOUS ÊTES BERRE !

SUCCÈS > P. 4-5

- Ouverture réussie du marché de producteurs des campagnes Berroises
- Nicolas Lugli, gentleman réalisateur
- Un champion de France de kick-boxing à l'Espace Loisirs Jeunesse
- Miss Diamantissime PACA est Berroise !
- De l'Étang de Berre jusqu'aux J.O

EVÈNEMENTS > P. 6-9

- Célébration active et sportive pour l'échange de vœux
- Berre sème l'amour
- La Parade des Jeux Olympiques rythme le Carnaval
- Succès pour l'édition printanière des Festines de Berre !



PROJETS > P. 10-13

- Deux avancées majeures pour la santé des Berrois
- C'est parti pour le skatepark et la piste de pumptrack !
- Justice de proximité
- Des chars à voile à Berre l'Étang ?
- Berre se rénove toujours plus



ÉCONOMIE > P. 14-16

- Stéphane Ferrand, nouveau président des commerçants et artisans Berrois
- Boutique de Berre, et plus si affinités !
- Des emplois pour les Berrois
- Une nouvelle agence immobilière
- Fabien Jouve, artisan électricien
- L'Atelier Transition Numérique : l'expert informatique
- Clin d'œil : Christophe Mae au Bec fin !

INITIATIVES > P. 17-19

- « Berroises actives et sportives »
- Nos aînés en bonne santé
- Appel au civisme des spectateurs
- Deux jeunes Berrois en service civique au sein des services municipaux
- Bienvenue au Major David Le Tirant, nouveau chef de nos gendarmes
- Je suis victime de violences, que faire ?

BÉNÉVOLES > P. 20-22

- L'Athlétic Berre Club sur le podium !
- Marouan Jlassi, engagé pour Berre
- Le premier triathlon sportif et culturel de l'étang
- Lucien Parra, médaille d'argent de l'ordre départemental des bénévoles
- Théâtre d'Astromela : la passion de la scène
- La municipalité et le département travaillent ensemble pour nos associations

ÉCOLOS > P. 23-25

- Attention sécheresse !
- « Un enfant, un arbre »
- Cendriers de rue : une deuxième vie pour les mégots
- Pour la sécurité des cyclistes hors agglomération
- Berre s'engage dans le Programme National Nutrition Santé
- La fibre se déploie
- Coupures de courant : comment obtenir réparation en cas de préjudice ?
- Pour la préservation des hérissons

TENDANCES > P. 26-27

- Bien gérer les finances communales
- Taxe foncière : une hausse imposée par l'État et la Métropole
- Grande enquête : la parole aux jeunes Berrois
- Les artistes des Nuits de Berre 2023



INFOS > P. 27

- Infos de l'opposition
- Infos naissances

A VOTRE AVIS > P. 28

- Le Conseil local de développement, c'est maintenant !



Le Maire avec les Berrois.

PARCE QUE VOUS ÊTES BERRE !

Chères Berroises, Chers Berrois,

Lors des élections municipales de mars 2020, vous avez accordé votre confiance dès le premier tour à l'équipe qui m'entoure, sur la base du « Projet pour les Berrois » que nous vous avons proposé. Depuis lors et malgré les crises, nous mettons en œuvre peu à peu ce projet en votre faveur.

Chaque fois que cela est possible, nous mettons en place un nouveau dispositif de manière expérimentale. Et, sur la base de vos ressentis après la période de test, nous confirmons le dispositif ou nous le modifions pour qu'il réponde pleinement à vos attentes.

Pour autant, je suis très attaché à ce que les Berroises et les Berrois soient associés en permanence aux décisions qui les concernent. Réunions publiques et expositions de projets, rencontres de terrain, conseils de quartier, grande enquête, commissions extramunicipales et, prochaine étape, un Conseil local de développement... Je multiplie les occasions de vous informer, de dialoguer avec vous et de recueillir vos avis qui peuvent bonifier certaines réalisations ou en faire émerger de nouvelles.

Pour moi, la démocratie participative, c'est cela. Ce n'est ni une mode ni un dogme. Ce n'est pas de la poudre aux yeux ou une démarche populiste. Ce n'est pas un moyen pour nous défaire de nos responsabilités d'élus. C'est un outil que nous utilisons de façon pragmatique et systématique lorsque c'est utile pour vous et pour notre ville. Parce que vous êtes Berre et que ce qui s'y fait vous concerne et doit recueillir votre soutien !

Cela vous permet de connaître et contrôler ce qui est réalisé ; de proposer des améliorations ou de manifester vos réticences ; d'être ainsi pleinement acteurs de votre ville.

Votre dévoué,
Mario Martinet
Maire de Berre l'Étang



Christian Burles,
vice-président de la Métropole
délégué à l'agriculture

« La métropole soutient cette initiative qui met en avant la diversité et le dynamisme de notre agriculture, et qui permet également aux habitants de consommer des produits de qualité. »

OUVERTURE RÉUSSIE DU MARCHÉ DE PRODUCTEURS DES CAMPAGNES BERROISES



Depuis le 14 mars, les producteurs de Berre l'Étang et des villes alentours ont un lieu dédié pour vendre leurs produits. Sous l'action de l'association pour le développement de l'agriculture à Berre l'Étang (ADABE), soutenue par la municipalité, le marché des producteurs s'est installé à l'angle de la RD 113 et de la RD 10 (déviation de la Fare-les-Oliviers). Facilement accessible en voiture, le marché est promis à un bel avenir. Il répond à la fois au besoin des agriculteurs de venir à la rencontre des consommateurs, et à celui des habitants désireux d'avoir plus facilement accès aux produits de notre terroir. Pour démarrer, une quinzaine de producteurs présentent une gamme de produits large et variée : fruits et légumes de saison, fromages de chèvre, œufs, miel, vin, produits transformés de l'agriculture (confiserie, confiture, coulis, soupe,

etc.). Romain Nardi, président de l'ADABE, se réjouit du succès du marché appelé à s'étoffer au fil des saisons : « *Tous les producteurs ont été sélectionnés pour la fraîcheur et la saveur de leurs produits ainsi que leur démarche, respectueuse de l'environnement. Si la clientèle perdure, notre objectif est d'ouvrir ici un jour une boutique des producteurs locaux* ». Un projet également soutenu par la municipalité.

Marché de producteurs des campagnes berroises
Le mardi à partir de 16h et le samedi de 9h à 12h30

Marché de producteurs des campagnes berroises
Renseignements : 06 26 01 11 59



NICOLAS LUGLI, GENTLEMAN RÉALISATEUR



A l'écouter, Nicolas Lugli vient de réaliser son premier long-métrage presque par hasard ! Smile, le 11^{ème} court-métrage du jeune Berrois, a vu son scénario s'étoffer au fur et à mesure du tournage. Un procédé atypique, pour ce passionné de cinéma, à l'image de son parcours. Si Nicolas se souvient d'avoir éprouvé une forte attraction pour les films dès l'âge de 5 ans, c'est à 16 ans que naît l'envie de réaliser. Après avoir vu Halloween de John Carpenter, il prend conscience que le succès d'un film est plus lié au talent de son réalisateur qu'à son budget. Décidé à en faire son métier, il renonce pourtant à faire des études cinématographiques en raison, notamment, du coût

élevé du cursus. Sans expérience et en autofinancement, il concrétise ses premiers projets, compensant le manque de moyens par un fort investissement personnel, devenant tour à tour producteur, réalisateur, monteur, voire même musicien. Une activité multi tâches qui sied parfaitement au tempérament touche-à-tout du jeune homme qui confie aimer contrôler tous les aspects de ses films. Nicolas Lugli espère un jour rejoindre le cercle très fermé de l'industrie du cinéma, afin de pouvoir donner une autre dimension à ses œuvres. A presque 33 ans, il se qualifie lui-même d'autodidacte qui n'a pas eu besoin de choisir entre métier et vocation.

UN CHAMPION DE FRANCE DE KICK-BOXING À L'ESPACE LOISIRS JEUNESSE



Cours de kick-boxing
à l'Espace Loisirs Jeunesse
04 42 75 52 07

Elies Abdelali est devenu champion de France de kick-boxing en semi-pro moins de 67 kilos. Un titre obtenu le 12 février dernier et pour lequel il s'était particulièrement préparé. Avec la satisfaction du travail accompli, Elies pense maintenant à la prochaine étape de sa carrière : devenir professionnel. Un objectif qu'il va poursuivre parallèlement à son métier de professeur de kick-boxing qu'il exerce à l'Espace Loisirs Jeunesse du Forum. Une quarantaine d'élèves à partir de 6 ans suivent ses cours dont une majorité de filles. Au programme : techniques sportives mais aussi apprentissage de la maîtrise du corps et de l'esprit. Le kick-boxing demande en effet une excellente coordination de mouvement

dans laquelle rapidité et lucidité sont indissociables.

A 20 ans, Elies trouve dans cet enseignement un enrichissement personnel, soulignant l'aspect éducatif du kick-boxing où le respect est la principale règle à appliquer. « *Les jeunes sportifs apprennent aussi que seul le travail mène à la performance et comprennent l'intérêt d'avoir une bonne hygiène de vie en particulier concernant la nutrition* ». Le jeune champion a d'ailleurs dû apprendre à maîtriser son poids sans diminuer les apports essentiels. Une rigueur largement compensée par le fait d'exercer sa passion comme profession.

MISS DIAMANTISSIME PACA EST BERROISE !



Tout a débuté avec un clic sur Facebook et des messages grossophobes. « *Je lisais un article parlant de Miss Diamantissime sur la page Facebook de La Provence, où figuraient de nombreuses injures, moqueries et critiques. En colère, car j'en ai été moi aussi victime, j'ai commenté en apportant mon soutien et ma compréhension* », se souvient Camille Martinet. La jeune berroise entre alors en contact avec la Miss Diamantissime 2022 qui lui propose de se porter candidate à l'élection 2023. « *J'ai accepté non pas pour remporter le titre de Miss mais pour porter un message de tolérance et de respect et faire comprendre aux gens qu'il faut voir au-delà du physique car il n'est pas ce qui nous définit réellement* ». La suite, on la connaît désormais : Camille a été élue Miss Diamantissime PACA le 15

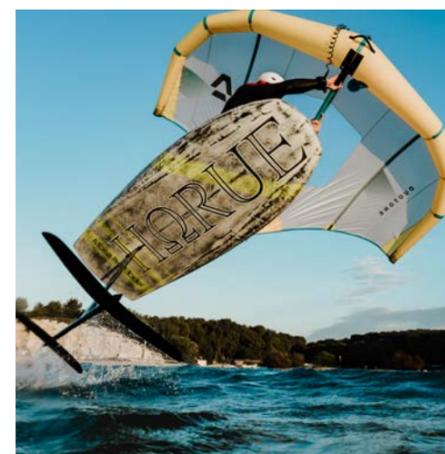
mars dernier. Elle représentera la région à l'élection nationale au mois de novembre. D'ici là, elle continuera son combat contre les préjugés pour éveiller les consciences et faire bouger les mentalités. En véritable épicurienne, Camille ajoute : « *c'est comme lorsqu'on nous offre un cadeau : on ne se contente pas de l'emballage, on l'ouvre pour en voir l'intérieur. Et bien j'aimerais que l'on fasse de même entre êtres humains !* »



Pour soutenir Camille Martinet
📌 **Camille Miss Diamantissime PACA 2023**

Le concours Miss Diamantissime France aura lieu du 2 au 5 novembre. Les votes seront ouverts environ 1 mois et demi avant sur la page Facebook Comité Miss Diamantissime France pour 15 jours et ensuite sur Hello Asso (1 vote = 1€) durant 1 mois.

DE L'ÉTANG DE BERRE JUSQU'AUX J.O.



Le Berrois Philippe Caneri est à la tête de la société Horue, entreprise qu'il fonde en 2013 afin de développer et commercialiser un « foil » de son invention, sorte d'appendice fixé sous une planche à voile et qui permet à celle-ci de décoller et de se stabiliser pour voler au-dessus de l'eau.

L'histoire commence en 2007, sur la plage de Champigny, lieu du tout premier essai. Un début d'aventure qui n'est pas sans rappeler la naissance de l'hydravion. A l'époque Philippe est encore au lycée. Il faudra attendre la fin de ses études pour qu'il crée en 2013 Horue, que l'on peut traduire par « surfer » en tahitien. Grâce aux vidéos de son frère Valère diffusées sur

Internet, le succès est rapide. Il peut alors fabriquer, commercialiser et améliorer son concept. Aujourd'hui, la marque est présente dans une cinquantaine de pays et continue d'innover avec, par exemple, en 2022 le lancement d'un foil bi-plan qui permet de nombreuses combinaisons adaptables selon l'activité pratiquée.

Plus que la fabrication de produits performants, l'entreprise a élaboré un véritable concept qui a été retenu pour équiper le matériel destiné aux épreuves de foil lors des prochains Jeux Olympiques en France en 2024. Un talent de plus « made in Berre l'Étang » !



CÉLÉBRATION ACTIVE ET SPORTIVE POUR L'ÉCHANGE DE VŒUX



Mario Martinet, maire de Berre l'Étang, a présenté ses vœux aux Berrois samedi 28 janvier dans une ambiance festive, réunissant un grand nombre de personnes pour honorer le dynamisme de notre ville. Les associations sportives étaient présentes en nombre pour partager leur passion du sport, sous le regard expérimenté de Yannis Irsuti, champion de France de super-cross. Invité d'honneur de cette cérémonie, le jeune homme a traversé la salle au volant de sa moto avant de rejoindre la scène de manière spectaculaire, encourageant ainsi de nombreux jeunes à poursuivre leurs rêves sportifs.



BERRE SÈME L'AMOUR



Les Berroises et les Berrois l'ont bien compris, la Saint Valentin, c'est l'occasion de fêter l'amour sous toutes ses formes. La semaine du 14 février, différentes animations leur étaient proposées à l'initiative de l'association des commerçants et artisans et de la municipalité : des cœurs rouges géants pour noter un message à l'être aimé ; un jeu de piste et des cartes « Berre sème l'amour » dans les boutiques du centre-ville (lieu idéal pour dénicher la petite attention de dernière minute) ; une visite de la salle des mariages fraîchement rénovée (pour se mettre dans l'ambiance avant l'heure ou repenser au grand jour avec nostalgie) et une exposition des créations de 200 jeunes Berrois réalisées sous la houlette des centres de loisirs autour du thème de l'Amour et de la Fraternité. Nouveauté cette année, un magnifique cœur rouge fabriqué par le menuisier municipal Christian Carini (lire ci-dessous), installé dans le passage Robert Mencaroni, « passage à bisous » qui a vu nombre de passants se prendre en photo afin de garder un souvenir de cette journée...



CHRISTIAN CARINI, UN TALENT AU SERVICE DES BERROIS

Ce cœur est une de ses dernières œuvres pour Berre, sa ville, puisqu'il doit prendre sa retraite dans quelques mois. Christian Carini, menuisier municipal, a mis, dans l'urgence, son talent au service de l'Amour et de Berre en réalisant ce magnifique cœur qui a permis aux Valentins et Valentines de se photographier ensemble. Ce cœur magnifique sera réutilisé sur d'autres événements municipaux... Merci l'artiste et toute son équipe !





LA PARADE DES JEUX OLYMPIQUES RYTHME LE CARNAVAL



Le Carnaval a fait, cette année, son grand retour dans nos rues pour le plus grand plaisir des Berrois venus très nombreux prendre part à l'évènement. Année préolympique oblige, l'équipe du Forum des Jeunes et de la Culture, organisatrice de l'évènement, a choisi d'embarquer tous les participants dans la grande Parade des Jeux Olympiques.

Pour l'occasion, les enfants des centres de loisirs avaient préparé des costumes, des chants et des chorégraphies hauts en couleurs. De nombreuses associations berroises étaient aussi mobilisées. Bravo à tous les participants pour leur énergie et leur créativité !



SUCCÈS POUR L'ÉDITION PRINTANIÈRE DES FESTINES DE BERRE !



Les premières Festines de Berre avaient fait le plein six semaines durant l'été dernier... Un engouement qui s'est confirmé pour l'édition spéciale « coquillages et crustacés » organisée le temps d'un week-end fin mars. L'association des commerçants et artisans berrois était une fois encore de la partie avec un marché artisanal mettant en valeur les savoir-faire locaux. Lors du premier soir, le maire avait convié les bénévoles qui interviennent pour le Centre Communal d'Action Sociale ou au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile. Une manière de remercier ces femmes et ces hommes qui donnent gratuitement de leur temps au service de l'ensemble des Berrois. Pour des raisons techniques, cette première expérience s'est déroulée autour de la salle Alain Bombard (en intérieur et à l'extérieur) mais, compte-tenu de la fréquentation, la municipalité envisage d'ores et déjà d'élargir la durée au printemps 2024, avec une organisation semblable à l'été sur l'Esplanade Lucie et Raymond Aubrac ou à proximité du Port Albert Samson.



DEUX AVANCÉES MAJEURES POUR LA SANTÉ DES BERROIS

LE CENTRE MÉDICAL SE CONSTRUIT

La municipalité agit pour attirer de nouveaux médecins à Berre. Le Maire, Mario Martinet, l'a rappelé lors de l'échange de vœux avec les Berrois, fin janvier : « **Nous sommes prêts à les aider à s'installer. J'ai d'ailleurs écrit à l'ensemble des Universités de médecine et à l'Ordre des médecins** ». Le principal projet en la matière va devenir une réalité : Berre s'apprête à se doter d'une structure médicale ouverte 7j/7, jusqu'à 22h. Le permis de construire délivré en fin d'année, les travaux vont pouvoir commencer très prochainement. Le projet, conduit par les docteurs Jérémy Chaumoître et Anthony Soto, accueillera dans un premier temps quatre médecins.

« **A l'instar des structures similaires déjà présentes dans d'autres villes, le centre médical de Berre l'Étang est pensé pour s'offrir avec des spécialistes et des professions paramédicales (kinésithérapeutes, ostéopathes, etc.). Nous allons lancer une enquête auprès des soignants et des patients locaux pour savoir comment compléter cette nouvelle offre** » conclut Louisa Brahmi, élue déléguée au projet de maison médicale et relations avec les professionnels de santé.



UNE MUTUELLE NÉGOCIÉE POUR LES BERROIS

Comme annoncé par le Maire, la municipalité a travaillé pour présenter aux Berroises et aux Berrois une mutuelle de santé qui propose des prestations correctes à des tarifs permettant au plus grand nombre d'adhérer. Après études, le choix s'est porté sur l'offre négociée par le Département des Bouches-du-Rhône, dont le titulaire est Harmonie Mutuelle.

La réunion publique du 15 mars organisée à la salle Bombard a permis de présenter aux Berrois les avantages de cette mutuelle négociée : des garanties adaptées et personnalisées à tarifs préférentiels, qui peuvent être complétées par des services prenant en compte l'assistance aux aidants. Chaque cas particulier nécessitant une étude personnalisée, les personnes intéressées sont maintenant invitées à remplir la fiche de renseignements disponible en ligne, sur berreletang.fr, et dans les points d'accueil suivants :

- Hôtel de Ville, place Jean Moulin
- Guichet Unique, centre administratif (entrée Marthoméla), place du Souvenir français

- CCAS, 5 place Jean Jaurès
 - Maison du Bel âge, 32 avenue Joliot Curie
- Les fiches dûment remplies sont à déposer à la Maison du Bel âge ou à renvoyer par mail à mba.berreletang@departement13.fr. La prise en charge des demandes sera effectuée directement par les services d'Harmonie Mutuelle qui recontacteront les demandeurs en vue d'un rendez-vous.

« **Compte-tenu du nombre de personnes intéressées, la municipalité a sollicité au travers du Conseil départemental d'organiser avec Harmonie Mutuelle une Journée portes ouvertes, en mairie, un samedi d'avril, pour permettre à chacun de s'entretenir sans rendez-vous avec un conseiller de la mutuelle afin d'avoir des réponses précises à ses questions** » poursuit Philomène Scialdone, conseillère municipale en charge de la santé. Les Berrois seront tenus informés de la date.



C'EST PARTI POUR LE SKATEPARC ET LA PISTE DE PUMPTRACK !



Les travaux sont lancés : depuis le mois de février, les tractopelles s'activent sur le terrain en bord d'étang, à hauteur du parc Henri Fabre qui accueillera bientôt un skatepark et des pistes pumptrack au « bowl » (roulant béton dans le jargon des « riders ») des plus modernes. Reste la pose des agrès métalliques, la mise en place des sanitaires, de l'éclairage public et du mobilier urbain. La dernière étape, à savoir l'aménagement paysager du site, est annoncée pour la mi-juin. Amateurs de roller, skateboard et BMX, rendez-vous cet été pour l'ouverture. De l'avis de tous les spécialistes, ce sera l'une des plus belles réalisations de la région !

JUSTICE DE PROXIMITÉ



Les maires des communes de Saint-Chamas et de Berre-l'Étang et le procureur de la République d'Aix-en-Provence ont souhaité mettre en place un dispositif permettant d'améliorer l'accès des Berrois à la justice. Plusieurs mesures ont été envisagées parmi lesquelles la création d'une permanence régulière du délégué du procureur de la République sur le territoire. Le maire de Berre-l'Étang a été sollicité pour accueillir en mairie centrale le bureau du délégué du procureur de la République qui a pour mission de mettre en œuvre, à la demande et sous le contrôle du procureur de la République, des mesures d'alternatives aux poursuites pénales pour les infractions de faible gravité (tranquillité publique, dégradations, nuisances sonores, injures, etc.). Cette petite délinquance du quotidien sera traitée par des réponses pénales pouvant prendre la forme, par exemple, d'un avertissement pénal probatoire, d'un classement de la procédure sous condition, d'un stage de citoyenneté, d'une contribution citoyenne, d'un stage de prévention des violences sexuelles ou sexistes, d'un accompagnement psychologique ou sanitaire. Ce dispositif présente l'intérêt de permettre à nos administrés d'obtenir une plus rapide réponse de la justice, au plus près de leur lieu de résidence et de la commission des faits.

DES CHARS À VOILE À BERRE L'ETANG ?

Le char à voile, un sport spectaculaire que l'on s'attend à voir au bord de l'Atlantique. Et pourtant, grâce à l'association Provence Char à Voile, un projet est en cours d'étude dans notre ville avec des modèles plus adaptés à nos régions, appelés karts à voile. « **Ce que l'on sait peu** » nous confie Jean-Pierre Cesaro, premier adjoint délégué aux sports « **c'est que Berre a déjà une histoire avec cette pratique sportive puisque notre ville a hébergé pendant quelques années un fabricant de chars à voile** ». Le service municipal des sports travaille actuellement à définir un site pour permettre cette nouvelle pratique. Une nouvelle pierre pour faire de Berre la ville de référence des sports de voile sur terre et sur mer.





BERRE SE RÉNOVE TOUJOURS PLUS

Les rénovations urbaines se succèdent à Berre ces dernières années, avec plus de 1 000 logements concernés. Le Train bleu (27 logements), le Béalet (233 logements), la résidence Soleiádo (83 logements), les Bessons (100 logements), les Pélicans (46 logements), la Mariélie (249 logements) et maintenant les Avocettes (45 logements) et les Salins (294 logements). Berre n'avait jamais connu une telle vague d'amélioration de ses logements, de leur confort, de leur isolation ou de leur chauffage... Dernière annonce en date : celle de Nora Preziosi, présidente de 13 Habitat (527 logements à Berre) qui a annoncé la réhabilitation importante de la Résidence Pasquet (147 logements), dont les travaux devraient être terminés en 2025 (8 millions d'euros). Et la municipalité poursuit sa pression amicale mais résolue sur les bailleurs sociaux pour que d'autres résidences viennent dans la continuité. A terme, ce sont toutes les résidences dégradées de Berre que le maire et son équipe veulent voir rénovées.

Christine Pacini et François Mary, des élus en mission pour le bien-être des Berrois

« La rénovation du vieux Berre me tient particulièrement à cœur » explique Christine Pacini. « J'arpente sans relâche ses rues pour identifier les façades et les espaces extérieurs qui ont besoin de travaux. A l'écoute de la population, je me fais son porte-parole auprès de chaque bailleur, pour les convaincre de l'importance de leurs doléances. Jusqu'à présent, ils ont toujours répondu présents, les nombreux travaux effectués en attestent et je ne peux que m'en réjouir ». L'adjointe en charge du logement et relations avec les bailleurs sociaux travaille de concert avec François Mary, conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à leur embellissement. « Un gros travail sur la rénovation de l'habitat du centre ancien est en cours, avec des travaux déjà terminés, et d'autres programmés, grâce au travail sans relâche de Mario Martinet et Christine Pacini auprès des bailleurs sociaux. Pour ma part, je suis avec beaucoup d'attention les études lancées dans le but d'optimiser la qualité des voiries et des espaces extérieurs et d'augmenter le nombre de places de stationnement dans



Nora Preziosi, présidente de 13 Habitat, avec des habitants et des élus berrois.

ce secteur ; avec, entre autres le réaménagement du parvis de l'église St Césaire. D'ores et déjà, cette année nous allons lancer des travaux de réparation des zones de circulation les plus dégradées. Je reste à l'écoute de toutes sujétions qui pourraient améliorer le quotidien des Berrois. »

LE PRINTEMPS DU VIEUX BERRE



Le 9 mars a eu lieu l'inauguration conjointe de la résidence Les Pélicans (bailleur Logirem - 46 logements) et de la médiathèque municipale contiguë. En effet, ces deux bâtiments ont été l'un et l'autre entièrement rénovés. Comme l'a précisé le maire lors de son intervention, « ces rénovations sont les deux premières pierres d'un projet plus global qui concerne tout le Vieux Berre. D'autres pierres prochaines : la reconfiguration complète par ADOMA de son foyer-logement des Salins, la rénovation de la résidence des Avocettes par Famille et Provence et, enfin, l'aménagement de la place devant l'église Saint Césaire. Dans le prolongement, c'est tout le cœur historique de Berre que la municipalité souhaite voir se moderniser ».

Christophe Suire, Architecte conseil CAUE

« Le projet de requalification des espaces publics du centre ancien s'inscrit sur un périmètre de plus de 257 000 m². Il porte prioritairement sur le stationnement et les axes de circulation en visant à hiérarchiser et optimiser la place de la voiture dans le centre ancien. Les sens de circulation seront révisés, les stationnements répartis de manière stratégique sur des parkings largement arborés.

Il vise à améliorer le cadre de vie des habitants en créant un réseau d'espaces publics conviviaux : aménagement du parvis de l'église Saint Césaire, requalification de certains anciens espaces de stationnement ou de cœurs d'îlots, création d'une succession de placettes arborées et îlots de fraîcheur destinés aux habitants.

Enfin, il participe à assurer une continuité du centre ancien avec le grand paysage des berges de l'étang, en valorisant les perspectives pour s'ouvrir sur le paysage, en aménageant des traverses piétonnes pavées à travers le centre ancien et vers les rives de l'étang et les Salins. »



« Confort des habitants et performance énergétique ont été les maîtres mots de la réhabilitation de la résidence des Pélicans, réalisée en site occupé, dans 46 logements, pour un budget global de 2,5 millions d'euros. L'inauguration de la réhabilitation de la résidence vient concrétiser l'engagement de Logirem dans la lutte contre le changement climatique. La rénovation énergétique est un enjeu écologique, c'est également un enjeu pour le pouvoir d'achat des habitants, car l'énergie la moins chère, c'est celle qu'on ne consomme pas.

Cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre du plan stratégique du groupe Habitat en Région et de notre projet d'entreprise LOGIREM 2025, projet d'entreprise qui vise le renouvellement de 50% de notre patrimoine sur la période 2015-2025. En 2025, 84% de notre patrimoine sera en étiquettes énergétiques A et C. Ainsi, la résidence Les Pélicans est en étiquette C+ suite aux travaux réalisés. »

Fabienne Abecassis, Directrice générale de Logirem

LA BOËTI SE TRANSFORME

43 logements flambants neufs à la résidence du Château (des logements tous occupés par des Berrois !), une place centrale en cours d'aménagement autour d'espaces de vie et de jeux pour enfants, une quarantaine de places de stationnement supplémentaires, des sens de circulation repensés pour davantage de sécurité... le quartier de La Boëti change de visage pour le plus grand bonheur de ses habitants !

« C'est un quartier agréable avec l'avantage d'être à proximité du centre-ville tout en gardant sa tranquillité. La nouvelle place aménagée va créer un lieu de convivialité et va moderniser le quartier » se réjouit Brigitte, qui habite dans le secteur depuis une cinquantaine d'années.



ADOMA : LES SALINS EN CHANTIER

Dès le mois de juin 2023, un gros chantier va démarrer dans la résidence des Salins, en bordure du boulevard Denis Padovani. L'objectif d'ADOMA est de profondément moderniser sa résidence, avec une réduction du nombre de chambres (de 297 à 160) et un agrandissement de la taille et du confort de celles-ci. Les travaux devraient durer deux ans...

STÉPHANE FERRAND, NOUVEAU PRÉSIDENT DES COMMERÇANTS ET ARTISANS BERROIS

Depuis le 26 janvier, Stéphane Ferrand est le nouveau président de l'ADEB. Il forme avec Fabien Girandola (vice-président), Anthony Mazzela (trésorier) et Elodie Cantrel (secrétaire) le nouveau bureau de l'association. Il succède ainsi à Colette Barsotti. Un passage de témoin qui s'est opéré en douceur et dans la continuité avec la même ambition de dynamiser le commerce berrois.

« Concrètement, il s'agit d'inciter les commerçants à s'associer aux événements porteurs organisés sur la commune comme par exemple le salon Berre Vintage ou encore Octobre Rose. L'ADEB ambitionne aussi de créer ses propres événements. Un regard nécessairement tourné vers l'avenir avec l'objectif majeur de fidéliser les clients dans un environnement commercial toujours plus concurrentiel » souligne le nouveau président.

ADEB

25 avenue Roger Salengro
06 10 29 01 58 - adeb13130@gmail.com



BOUTIQUE DE BERRE, ET PLUS SI AFFINITÉS !

Pendant quelques années, la boutique de Berre, face à la mairie, a permis à de jeunes talents locaux, commerçants ou artisans, de faire découvrir leurs offres aux Berrois durant quelques semaines. Les talents ont grandi et la municipalité envisage désormais de mettre à leur disposition la boutique pendant plusieurs mois pour vérifier l'attractivité de leurs produits sur une période longue, avant de sauter le pas d'ouvrir leur propre magasin. Dans le même temps, la municipalité libère des locaux communaux bien situés en centre-ville pour installer de nouveaux commerces. Mais comme le dit Marie-Andrée Mencaroni, adjointe au maire déléguée au commerce : « Ces nouveaux commerçants, comme ceux déjà en place, ont besoin du soutien actif des acheteurs Berrois, surtout dans

cette période difficile. Ils ont été là pour nous pendant la crise sanitaire. A nous d'être là pour eux aujourd'hui et demain ».

Un nouveau commerce a ouvert le 15 mars, pour au moins un mois, à la Boutique de Berre : « Fleurs et bois », tenu par une Berroise, Nadine Body Cisternes, attend votre visite pour vous proposer de superbes éléments de décoration, cadeaux, bijoux, lampes, goodies réalisés « avec ce que la nature offre ». N'hésitez pas, car de votre présence en nombre dépend le maintien définitif de ce nouveau commerce, qui trouvera alors place, en cas de succès de l'expérience, dans un autre local disponible de notre ville.

Fleurs & Bois

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
www.fleursetbois.fr - 06 25 73 56 85



Vous avez un projet ? Contactez le service attractivité du territoire
04 42 85 01 70 - s.pinhoiro@berreletang.fr

DES EMPLOIS POUR LES BERROIS

Si tout va bien, ce sont 500 à 600 emplois qui pourraient être créés sur le site pétrochimique LyondellBasell et sur la friche industrielle (ex Cabot) qui le jouxte, d'ici deux à trois ans. En effet, deux grandes plateformes de logistique spécialisée devraient être réalisées (40 000 et 60 000 m²). Les entreprises qui y œuvreront recruteront à proximité immédiate comme l'exige le fonctionnement de ce type de plateformes, qui travaillent quasiment en permanence. « Ces projets reçoivent un total soutien de notre municipalité » souligne Edmond Solari, adjoint au maire délégué à l'économie « car outre les emplois créés et les recettes fiscales récoltées, ils permettront de redonner vie, de manière encadrée, à la friche de Cabot aujourd'hui

à l'abandon et sans surveillance anti-pollution. Par ailleurs, je rappelle à ceux qui s'interrogent sur l'augmentation du trafic routier entre les sites et l'autoroute (deux fois deux voies tout de même) que le site logistique de Clésud (Miramas-Grans), situé sur l'axe Fos-Salon à très grand passage, n'est relié à l'autoroute que par une voie dans chaque sens pour plus de 700 000 m² d'entrepôts, sans embouteillages notables. Nous pouvons comprendre certaines réserves de Rognac et des associations environnementales mais nous sommes persuadés que des solutions seront trouvées en réponse à leurs interrogations. Lorsqu'il y a de la bonne volonté de part et d'autre, des compromis sont toujours possibles et



les emplois pour nos populations, les nouvelles recettes fiscales pour nos communes, importantes en cette période de crise, exigent que nous les trouvions tous ensemble ».

UNE NOUVELLE AGENCE IMMOBILIÈRE

A Berre l'Étang, Expertissimmo ouvre sa deuxième agence. Un territoire bien connu de Barbara Duchesne, la directrice, déjà présente avec ses collaborateurs sur le marché immobilier berrois depuis plusieurs années. L'ouverture d'une agence permettra de développer une meilleure proximité avec les acheteurs et les vendeurs berrois.

Expertissimmo

35, boulevard de la Libération
06 10 67 26 91



FABIEN JOUVE, RTISAN ÉLECTRICIEN

Suite à une opportunité personnelle, Fabien Jouve s'est installé sur la commune en novembre dernier en tant qu'électricien. Il intervient aussi bien dans la rénovation que le neuf, auprès des particuliers, des entreprises ou des petites industries et souhaite développer ses services auprès des agriculteurs. Dépannage, mise aux normes, entretien, il répond à tous types de travaux dans les domaines de l'électricité, l'automatisme ou l'instrumentation et se déplace dans tout le département et communes limitrophes.

A 43 ans, son arrivée sur la commune est un peu comme un retour aux sources puisque son arrière-arrière-grand-père, y fabriquait des postes TSF dans les années 30.



Fabien Jouve
Electricité générale
06 51 84 31 11
jouvefpro@gmail.com

L'ATELIER TRANSITION NUMÉRIQUE : L'EXPERT INFORMATIQUE



Lionel Cicala a ouvert l'Atelier Transition Numérique en décembre dernier où il propose la vente de matériel reconditionné, la réparation de tablettes, d'ordinateurs PC et Mac, fixes et portables.

Fort de 25 ans d'expérience dans l'informatique, Lionel Cicala dispense des formations sur mesure. Formateur et travaillant avec le GRETA, il peut répondre à des besoins professionnels qui vont de l'utilisation de logiciels de bureautique,

jusqu'à la préparation à des examens de technicien. Il s'adresse aussi à tous ceux qui découvrent l'informatique, en sensibilisant très simplement aux bonnes pratiques du numérique et notamment d'Internet.

Atelier Transition Numérique
19 avenue Paul Langevin
07 64 40 40 09



CLIN D'ŒIL : CHRISTOPHE MAÉ AU BEC FIN !

De passage dans notre ville, le chanteur s'est arrêté dans la boulangerie-pâtisserie Au Bec Fin. Fidèle à son image sympathique, Christophe Maé a pris la pose avec le patron, Lamjed Mabrouk.



« BERROISES ACTIVES ET SPORTIVES »



Exposition photographique très réussie et appréciée sur l'Esplanade Lucie et Raymond Aubrac, dont le vernissage a été réalisé le 8 mars dernier, journée internationale des droits des femmes. De belles photos d'une cinquantaine de Berroises pratiquant une activité physique, de tous âges et conditions, en club ou en exercice libre. Des femmes qui illustrent le caractère actif et sportif de notre ville. Des photos que l'on doit au talent du photographe Berrois Johan Pellegrin-Triclot, qui a su capter l'énergie positive que dégagent ces sportives en action. Des femmes qui forcent le respect !

L'exposition sera transférée en centre-ville début avril.

NOS AINÉS EN BONNE SANTÉ

Notre ville s'engage pour une journée d'action de prévention santé en direction des séniors de plus de 60 ans. Sous l'égide de Philomène Scialdone, élue en charge des dispositifs de santé, et dans le cadre du programme « Bien vieillir dans ma ville », le service Séniors du Pôle Solidarités CCAS, en partenariat avec la Mutualité Française Sud vous invite au Check-up Santé séniors jeudi 13 avril, avec la participation de différents intervenants : Pôle infos Séniors du Pays Salonais, Maison du Bel Âge, Centre Social Aquarelle, le Maillon, l'association Bien-être et soins énergétiques, la M.I.S.S., la CPAM13, et des professionnels de santé (pharmacienne, infirmière, et médecin généraliste).

Cette journée de dépistage et de bilan de santé va s'articuler autour de différents ateliers : sensibilisation au dépistage du diabète, aux troubles auditifs, aux troubles visuels, bilan d'habitudes alimentaires, test de condition physique, test mémoire, espace écoute aidant, ateliers bien-être d'initiation à la relaxation et à la méditation, conférence sur l'automédication et la vaccination animée par le D' Alain Mantoan. L'occasion d'obtenir un bilan personnalisé et gratuit !



Check up santé séniors
Jeudi 13 avril
De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Salle polyvalente
Renseignements Pole Solidarités CCAS : 04 42 74 93 94





APPEL AU CIVISME DES SPECTATEURS

Les supporters du BSC et du COB XV les auront remarquées : depuis le mois de janvier, des banderoles installées sur les grilles des stades appellent, non sans une touche d'humour, au plus grand civisme pendant les matchs... même en cas de désaccord avec l'arbitrage !
« S'il promeut des valeurs comme la persévérance, le dépassement de soi, l'esprit d'équipe ou encore le respect, le sport doit rester un plaisir, sur le terrain, comme dans les gradins ! » rappelle Jean-Pierre Cesaro, premier adjoint en charge du sport. Le même message sera prochainement installé aux abords du stade l'Arc.

DEUX JEUNES BERROIS EN SERVICE CIVIQUE AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX

Depuis le mois de janvier, Samar Cherif et Clément Saccomanno effectuent un service civique volontaire au sein de la municipalité. A 20 et 26 ans, leur parcours est différent mais ils sont tous deux animés par la même volonté d'être utiles au quotidien ; la mission qui leur est confiée répond à leurs aspirations ! Évoluant dans le cadre du service municipal « Prévention de la délinquance », leur rôle consiste à aller à la rencontre des jeunes Berrois pour les écouter et identifier les problématiques éventuelles en matière de santé. L'objectif : construire et organiser des actions de sensibilisation sur des thèmes variés tels que les addictions, la sécurité routière ou encore le harcèlement scolaire ou de rue, et orienter ceux qui en ont besoin vers les professionnels et acteurs du territoire. Pendant les 10 mois que va durer leur service volontaire, une grande partie de leur activité se passera donc sur le terrain. Facilement reconnaissables avec leur chasuble bleue, les occasions de croiser leur route ne manqueront pas, dans nos rues, aux abords du collège mais aussi



sur des stands lors d'événements comme les prochaines Nuits de Berre. Tous deux espèrent évidemment capitaliser cette expérience en perspective de leur avenir professionnel dans les forces de l'ordre. Samar ambitionne une carrière dans la gendarmerie et Clément projette d'intégrer la police municipale.

BIENVENUE AU MAJOR DAVID LE TIRANT, NOUVEAU CHEF DE NOS GENDARMES



Le Major Le Tirant aux côtés de Marc Buffart, adjoint à la sécurité et de notre Maire, Mario Martinet.

Parmi les succès de notre ville, l'action de notre brigade de gendarmerie qui contribue sans cesse avec la Police municipale, à faire baisser la délinquance en augmentant régulièrement le taux d'élucidation des affaires qu'elle traite. Cette brigade est dirigée depuis peu par un nouveau chef, le major David Le Tirant à qui nous souhaitons la bienvenue à Berre et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions au service des Berroises et des Berrois.

« Je suis au service des populations depuis 1990 : d'abord à Montluçon où j'ai commencé ma carrière dans la gendarmerie mobile, puis en outremer. En 1999, je suis revenu en Métropole pour intégrer la brigade territoriale de Valbonne Sophia Antipolis et ensuite, durant une quinzaine d'année, j'ai servi dans le Peloton de Surveillance et d'Intervention de Draguignan et d'Aix-en-Provence. Depuis 2019, je suis en poste à la Brigade d'Oraison. Je me réjouis de mon arrivée à Berre l'Étang car c'est une ville qui me permettra d'être encore plus proche de sa population. Mes priorités seront le combat contre les violences intrafamiliales et la poursuite de la lutte contre les trafics de stupéfiants et les actes de délinquances sur la voie publique ».

JE SUIS VICTIME DE VIOLENCES, QUE FAIRE ?

1. Je me rends à la Gendarmerie ou au commissariat de ma commune pour être reçu par un officier. Dans le cas d'une plainte contre X, j'effectue une pré-plainte en ligne sur <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
2. Je suis ensuite recontacté par la Gendarmerie pour convenir d'un rendez-vous visant à enregistrer la plainte.

Une permanence de l'association APERS (Aide aux victimes) est tenue tous les après-midis à la brigade pour orienter, renseigner et aider les victimes en grande difficulté. En relation directe avec les tribunaux et les services sociaux, l'APERS peut par exemple accompagner la victime dans une procédure de séparation, de divorce ou si elle a subi un préjudice quelconque.

« MA SÉCURITÉ » SUR MON TÉLÉPHONE

Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, l'application « Ma Sécurité » permet d'accompagner l'utilisateur vers la solution la plus adaptée à ses besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

On y trouve :

- les services de pré-plainte et de signalement en ligne,
- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne,
- l'ensemble des numéros d'urgence,
- les actualités et notifications locales de sécurité,
- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier directement dans l'application,
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques intéressant l'utilisateur,
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie à proximité, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture,
- la plateforme de signalement des points de deal lancé début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements.

L'application « Ma Sécurité » apporte des réponses concrètes, facilite les échanges avec la gendarmerie et la police. Elle donne la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité à proximité.

LE CHIFFRE

plus de
10 000 MEMBRES

C'est le nombre impressionnant d'adhérents de l'ensemble des associations de Berre. La preuve d'une vie associative particulièrement dynamique et attractive.



L'ATHLÉTIC BERRE CLUB SUR LE PODIUM !

Tous pour un, un pour tous ! Tels les Mousquetaires, les athlètes de l'ABC forment un groupe animé par un même esprit, celui de faire du sport ensemble. Composé d'une trentaine d'adhérents adultes et d'une vingtaine d'enfants répartis en deux catégories (6 à 9 ans et 10 à 13 ans), le club rassemble des sportifs de tous niveaux. Les plus jeunes sont pris en charge par un entraîneur agréé dépendant d'une association (MISS 13, Maison Intercommunale Sport et Santé) lors de séances ludiques et de découvertes sportives adaptées.

Les adultes, sont guidés par Franck et Vanessa, entraîneurs du Cross Trainer 13. L'hiver c'est le stade Roger Martin qui accueille les entrainements. Mais aux beaux jours, le littoral berrois ou les collines de la région lui sont préférées. Le club cultive l'ambiance conviviale des entrainements

et l'esprit d'équipe en compétition sans pour autant exclure les performances individuelles. Trois de ces athlètes se sont récemment illustrés lors de la Foulée de Foussa à Rognes : des premières places pour Estelle Mathon-Sejil et Karim Taguelmout (dit «Titi ») et une deuxième place pour Patrick Cavalli (dit « Le blond »), chacun dans sa catégorie respective.

De quoi rendre fiers le président David Guillot et les membres du bureau qui espèrent profiter de l'engouement des prochains Jeux Olympiques pour séduire de nouveaux pratiquants. A bon entendre...

Athlétic Berre Club
06 23 19 53 40
guillot.davidabc@orange.fr
Athlétic Berre Club

MAROUAN JLASSI,
ENGAGÉ POUR BERRE

Marouan Jlassi n'a pas encore 16 ans mais il possède déjà une maturité inhabituelle pour son âge. Le jeune Berrois, qui a manifesté très tôt un engouement pour la vie civique, s'est naturellement investi dans le Conseil municipal des jeunes, au sein duquel il a effectué deux mandats. Aujourd'hui lycéen scolarisé en classe de seconde, il s'oriente vers des études d'informatique. Pour autant, il nourrit un vif intérêt pour la politique et n'imagine pas son futur sans participer activement aux décisions de la vie en société car il s'est donné comme objectif d'être utile pour les autres. Il aspire ainsi à occuper « des fonctions qui permettent d'influer sur le quotidien, tout en gardant les valeurs fortes de la république ». Attaché aux institutions, ce n'est pas un hasard de le retrouver en porte-drapeau lors des cérémonies et commémorations officielles.

En attendant de rencontrer son destin, Marouan se tient prêt. Il travaille régulièrement son éloquence et porte le costume par goût vestimentaire.



LE PREMIER TRIATHLON SPORTIF ET CULTUREL DE L'ÉTANG

Dans le cadre de cette année préolympique, le club berrois VO3MAX Provence Triathlon organisera, avec le concours de la municipalité, un triathlon sportif et culturel à la fois. Cet événement, destiné à s'inscrire dans la durée, aura lieu le dimanche 17 septembre 2023. Aux côtés des traditionnels trois sports développés enchaînés dans le triathlon : natation, vélo et course à pied, une épreuve culturelle se déroulera en parallèle sur le lieu de la course. Des concurrents photographes devront prendre des photos des sportifs en action pendant les trois courses sur leur téléphone portable, pendant la durée des épreuves sportives. Ce volet culturel, associé à l'événement sportif, vise à faire inscrire la manifestation dans le cadre des « Olympiades culturelles » labellisées par le Comité d'organisation des JO 2024. Une visibilité nationale voire internationale pour l'épreuve ! Une singularité berroise qui devrait attirer de nombreux compétiteurs, des sportifs et des artistes !

Le mot du président Julien Colombo :

« Le VO3MAX Provence Triathlon est fier d'organiser cette 1ère épreuve de triathlon à Berre l'Etang et, ainsi, de faire découvrir les différents paysages que la ville nous offre. Sportive et originale, cette épreuve se veut accessible à tous dans un cadre parfait permettant au public de suivre les athlètes tout au long des épreuves ».

Triathlon VO3 MAX Provence

06 30 51 70 45 - vo3maxprovence@gmail.com - www.vo3maxprovencetriathlon.wordpress.com

VO3 MAX Provence Triathlon

LUCIEN PARRA, MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ORDRE DÉPARTEMENTAL DES BÉNÉVOLES

C'est avec discrétion et réserve que Lucien Parra évoque ce 3 février dernier, date à laquelle il s'est vu remettre des mains de Martine Vassal, présidente du Conseil départemental, la médaille d'argent de l'ordre départemental des bénévoles, avec autour de lui une centaine d'autres récompensés. Une initiative de l'ex-présidente de la Joie de Vivre Berratenco Monique Gallo pour récompenser 10 ans de bénévolat dûment accomplis au sein de cette association. « Présent et prévenant, Lucien n'est pas seulement un bénévole, il aime prendre soin des autres et il a toujours ce geste de plus » remarque Henri Margossian, l'actuel président.

De nature modeste, Lucien Parra paraît presque gêné quand on évoque avec lui cette médaille même si son léger sourire laisse échapper une fierté bien compréhensible.

Arrivé sur la commune au début des années soixante après un bref passage dans la région rémoise dont il garde un souvenir fort, celui d'une rencontre imprévue avec les joueurs du grand Stade de Reims, il n'en est plus parti. A 86 ans, ce Berrois d'adoption entend bien continuer sur la même lignée. Toujours investi, il est aujourd'hui le trésorier de la JVB.





THÉÂTRE D'ASTROMELA : LA PASSION DE LA SCÈNE

L'histoire commence en 1989 avec l'atelier théâtre du Forum des Jeunes et de la Culture et les mises en scène d'Akel Akian du Théâtre de la Mer. Puis, en 1995, c'est tout naturellement que la troupe Le Théâtre d'Astromela, du nom de notre ancienne cité, devient association loi 1901 sous la présidence et la direction de Dominique Berardi. L'objectif de la troupe est de concevoir, mettre en œuvre, promouvoir et favoriser les échanges sur des projets culturels, socio-culturels et des spectacles vivants. Aujourd'hui, l'association est

composée d'une équipe permanente de 30 personnes et de nombreux bénévoles qui interviennent plus ponctuellement. Elle dispose d'un répertoire de 8 pièces de théâtre qu'elle donne dans diverses structures.

L'exploration de textes aussi bien classiques, contemporains, humoristiques que dramatiques a conduit la troupe à prendre part à divers événements organisés par les structures culturelles de la commune, à l'instar de la soirée italienne organisée

au Ciné89 avec l'association Berre Meolo ce dimanche 19 mars. L'occasion pour la compagnie de proposer, à l'issue de la projection, des lectures d'une sélection de textes écrits par les immigrés italiens ou leurs descendants sur leur parcours de l'Italie à la France et sur leur vie dans l'Hexagone.

Le Théâtre d'Astromela
06 09 38 75 83

LA MUNICIPALITÉ ET LE DÉPARTEMENT TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR NOS ASSOCIATIONS

Entouré de Jean-Pierre Cesaro, premier adjoint délégué au sport, et de Claude Sebast, conseiller municipal en charge de la vie associative, le maire Mario Martinet a convié les associations berroises à une rencontre avec le Conseiller départemental, Yannick Guerin (également maire de Velaux), le 21 mars dernier. L'objectif était d'informer les associations sur les aides, particulièrement financières, que le Conseil départemental peut apporter à notre vie associative en complément de l'action de la municipalité. Plus de trente responsables d'associations s'illustrant dans les domaines du sport, de la culture, de l'environnement ou encore du loisir étaient présents, preuve de leur intérêt pour ces dispositifs.

Yannick Guerin a souligné « l'importance pour le Département de soutenir ce

tissu associatif sur lequel repose la vie locale, sa richesse et son dynamisme ». Comme l'a rappelé notre maire, Mario Martinet, en clôture de la réunion, « le service municipal de la vie associative se tient à la disposition des bénévoles pour établir le contact avec Yannick Guérin et les services du Département et pour aider nos associations à constituer leurs dossiers de demande de subvention départementale ».

Service municipal de la vie associative
04 13 93 09 90
associations@berreletang.fr
Renseignements sur les aides du Département sur
www.departement13.fr/subventions



ATTENTION SÉCHERESSE !

Le préfet vient d'alerter les maires du département de la situation particulièrement préoccupante en matière d'alimentation en eau. Une commune comme Berre est placée en vigilance. Mais les 17 communes de la vallée de l'Huveaune sont d'ores et déjà en état d'alerte renforcée. Les très faibles pluies de ces derniers mois font que les nappes phréatiques sont à des niveaux extrêmement bas. Mario Martinet invite donc tous les Berrois (professionnels comme particuliers) à avoir un usage très économe de l'eau dès à présent, qu'il s'agisse d'eau du robinet ou de celle des forages. Dans le même temps, la municipalité et la Métropole sont particulièrement vigilants aux gaspillages et aux fuites sur les réseaux publics. Tout le monde doit se mobiliser comme pour l'énergie. A défaut, d'importantes restrictions interviendront dans les mois à venir. L'équipe municipale sait pouvoir compter sur la sagesse des Berrois et les en remercie d'avance.



« UN ENFANT, UN ARBRE »



L'arbre a toujours été un beau symbole de nature et de vie. Depuis septembre 2022, la ville propose à chaque famille berroise, lors de chaque naissance, que le prénom de l'enfant soit donné à un arbre récemment planté, avec sa date de naissance. Les familles sont alors conviées lors d'une cérémonie conviviale quelques mois après la naissance de l'enfant pour la pose de la plaque. Les premières plantations ont été réalisées au printemps 2022 sur l'espace vert près du rond-Point de Meolo. Cette année, c'est un espace en bordure du futur éco-quartier, le long de l'avenue de la Base Aéronavale, qui a été retenu pour faire écho au caractère environnemental et écologique

du projet d'aménagement voulu par la municipalité. Les familles des petits Berrois nés entre septembre et décembre 2022 sont conviées samedi 15 avril à la plantation d'un arbre portant le prénom de leur enfant. Rappelons que l'initiative « une naissance, un arbre » s'inscrit dans le programme « 6000 arbres pour notre commune » portée par Françoise Perfetti, élue en charge du patrimoine.

Plantation « une naissance, un arbre »
Samedi 15 avril, 10h
avenue de la Base Aéronavale
Renseignements 04 42 74 94 88

CENDRIERS DE RUE : UNE DEUXIÈME VIE POUR LES MÉGOTS

Si le tabac est nocif pour la santé, il l'est aussi pour la propreté des villes pour peu que les habitants se laissent aller à jeter les mégots au sol... Afin d'endiguer le phénomène, la municipalité a installé il y a trois ans environ, des cendriers de rue dans des lieux stratégiques. Ils recueillent les mégots qui sont ensuite recyclés grâce à une convention avec l'organisme Ecomégot. Le tabac et les résidus rejoignent d'autres déchets dangereux pour être broyés et compactés en bûchettes servant de combustible solide de substitution (CSS). Ecomégot a développé un réseau de partenaires sur tout le territoire, utilisant les CSS pour alimenter les fours de cimenteries. Les filtres qui représentent la plus grosse partie du mégot sont recyclés en un nouveau polymère plastique qui est également recyclable. Ce polymère plastique sert à la création d'objets, comme les équipements de structures sportives. Cette solution de valorisation matière pour laquelle Ecomégot a déposé un brevet en 2020 s'effectue sans eau, ni solvant. Pour une démarche 100 % environnementale !





POUR LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES HORS AGGLOMÉRATION



Nous sommes de plus en plus nombreux à choisir le vélo comme mode de transport. Certains axes sont davantage plébiscités par les cyclotouristes qui y côtoient des automobilistes parfois peu respectueux du code de la route... A la demande de monsieur le maire, la municipalité a récemment fait installer 6 panneaux, de la coopérative vinicole à la plage de Champigny pour rappeler les règles de partage de la chaussée entre deux-roues et véhicules à moteur. Reste aussi le bon sens dont chacun doit faire preuve sur la route, au volant ou au guidon. Ne pas encombrer la route lorsqu'on circule en peloton pour les cyclistes, bien indiquer les changements de direction avec ses bras. Côté voiture, ralentir lorsqu'on double un vélo, ou utiliser son klaxon pour se signaler à un groupe de cyclistes sur une route de campagne.

Automobilistes, quelques rappels

Un espacement d'1,50 m doit être respecté lors d'un dépassement en dehors d'une agglomération.

Il est réduit à 1 m en ville où les rues sont généralement plus étroites et surtout plus fréquentées.

LES BONNES PRATIQUES AVANT D'ENFOURCHER SON VÉLO

- #1 - Vérifier l'état de son vélo : freins, éclairage et sonnette
- #2 - Préparer son itinéraire en privilégiant les pistes cyclables
- #3 - Penser à s'équiper (casque, vêtements clairs, accessoires rétro-réfléchissants, écarteur de danger)
- #4 - Indiquer ses changements de direction en tenant le bras ou avec l'installation de diodes lumineuses
- #5 - Rester à l'écoute (pas de casque audio ni d'oreillettes)
- #6 - Ne pas rouler après avoir bu trop d'alcool (au-delà de 0,5g/l la conduite est interdite)
- #7 - En groupe, privilégier la file indienne (disposition obligatoire la nuit et lorsque la circulation l'exige)
- #8 - Ne pas rester dans les angles morts des bus ou poids lourds
- #9 - Dans les virages, serrer au maximum à droite

BERRE S'ENGAGE DANS LE PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ



Le 20 avril prochain, Mario Martinet recevra à Berre Denis Robin, nouveau directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il sera, bien sûr, question de nombreux sujets autour de l'accès des Berrois à des soins de qualité, et notamment du futur centre médical ouvert 7 jours sur 7 et à horaires élargis. Le maire souhaite aussi solliciter l'adhésion de Berre à la charte des villes actives du Programme National Nutrition Santé. Cette adhésion viendrait appuyer

l'engagement de notre ville dans une démarche vertueuse pour promouvoir de multiples façons le « bien manger et bien bouger pour être en bonne santé ». Un programme d'actions pluriannuel serait mis en place en direction de tous les Berrois, adapté à toutes les situations, pour les aider à mieux se nourrir et pratiquer des activités physiques, avec le concours actif et les conseils des professionnels de l'ARS.



Le conseil nutrition santé

Pratiquez au moins 30 minutes d'activités physiques dynamiques par jour. Ne restez pas assis trop longtemps : prenez le temps de marcher un peu toutes les 2 heures. **Plus d'informations sur mangerbouger.fr**

LA FIBRE SE DÉPLOIE



Vaste chantier que le déploiement de la fibre optique, auquel la municipalité accorde la plus grande attention mais dont elle n'est pas le maître d'œuvre. « Nous maintenons la pression sur Orange pour accélérer les travaux de raccordement » explique le maire, Mario Martinet, qui a convié l'opérateur à un nouveau point étape il y a quelques temps. Des travaux parfois retardés par des problématiques techniques, lorsqu'il faut enfouir les réseaux, et juridiques, comme l'emprise de poteaux aériens sur des terrains privés. « Notre action d'accompagnement trouve parfois sa limite sur le domaine privé mais nous mettons tout en œuvre pour trouver des solutions par la voie de la médiation » assure le maire.

Bonne nouvelle : les 500 derniers logements éligibles à la fibre seront raccordés d'ici la fin de l'année. Charge ensuite à chacun, particulier ou entreprise, de souscrire un abonnement auprès du fournisseur d'accès de son choix. En cas de dysfonctionnement du service, c'est à ce dernier que l'abonné devra s'adresser. Au total, ce sont près de 6 900 foyers et entreprises de Berre l'Étang qui pourront bénéficier de la fibre optique s'ils le souhaitent.



Pour savoir si mon logement est éligible, suivre le déploiement et être informé quand mon logement est raccordé : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

POUR LA PRÉSERVATION DES HÉRISSEONS



Chaque année, les centres de soin de la Ligue de Protection des Oiseaux accueillent environ 20 000 animaux dont 20 % ne sont pas des oiseaux. Grâce à l'engagement de la LPO, plus de la moitié des animaux soignés regagnent leur milieu naturel, à l'instar de ce hérisson relâché mi-mars en bordure de l'Arc. La municipalité soutient l'action de la LPO et, par l'intermédiaire son chargé de mission agriculture, favorise les contacts avec les maraichers dont les terres sont particulièrement propices à la réintroduction de certaines espèces.



Contact LPO :
Philippe Chabanon
06 09 15 65 60

COUPURE DE COURANT



COUPURES DE COURANT : COMMENT OBTENIR RÉPARATION EN CAS DE PRÉJUDICE ?



Une coupure d'électricité peut non seulement vous faire perdre la nourriture contenue dans votre congélateur, mais aussi endommager vos appareils électriques. Le contrat que vous avez conclu avec votre fournisseur l'oblige à vous fournir en électricité. En cas de coupure, vous pouvez lui demander la réparation de votre préjudice.

Vous êtes clients ENEDIS, vous pouvez adresser votre demande sur www.enedis.fr ou par mail, serviceclients-pads@enedis.fr, en indiquant l'objet de la demande, la date de l'incident, le matériel endommagé avec les factures et photos si possible, le PDL du client (numéro à 12 chiffres qui se trouve sur la facture d'électricité et qui commence par 25), vos nom et adresse.

Si votre contrat d'assurance habitation comprend une garantie pour la perte de denrées alimentaires en cas de coupure de courant, vous pouvez effectuer une déclaration de sinistre pour être indemnisé conformément aux conditions de votre contrat. Si vos appareils électriques sont endommagés, vérifiez votre contrat multirisques habitation. Il comprend peut-être une garantie « dégâts électriques » du fait de la mauvaise qualité de l'électricité qui permettra de vous indemniser.

BIEN GÉRER LES FINANCES COMMUNALES

Le maire l'a exprimé lors de sa présentation de vœux aux Berrois fin janvier : bien gérer les finances communales, dans un juste équilibre entre prudence, refus des gaspillages et réponses à la diversité d'attentes des Berrois, avec justice et équité, est la ligne de conduite de l'équipe municipale. « Et tant pis si certains me trouvent trop prudent et peu dépensier. J'assume depuis des années ces « critiques » car c'est votre argent que je gère avec mon équipe. Certes, Berre a aujourd'hui une situation financière enviable par rapport à d'autres. Mais lorsqu'on dépense plus que ce que l'on a, on se retrouve vite en difficulté. Et l'actualité me donne raison avec l'explosion des prix et les menaces

sur nos ressources de la Métropole et de l'Etat ». Alors, depuis 2017, les services municipaux sont sans cesse invités à des efforts de rationalité et d'imagination pour que chaque euro dépensé soit un euro utile et que l'on cherche toujours à faire mieux avec moins. Les résultats financiers de la municipalité, très rassurants pour Berre, prouvent que c'était la bonne voie qui sera donc poursuivie. Cela permettra, quoi qu'il arrive, de maintenir un haut niveau de services aux Berrois ; là où la plupart des communes doivent augmenter leurs impôts ou diminuer, voire supprimer leurs actions.



TAXE FONCIÈRE : UNE HAUSSE IMPOSÉE PAR L'ÉTAT ET LA MÉTROPOLE

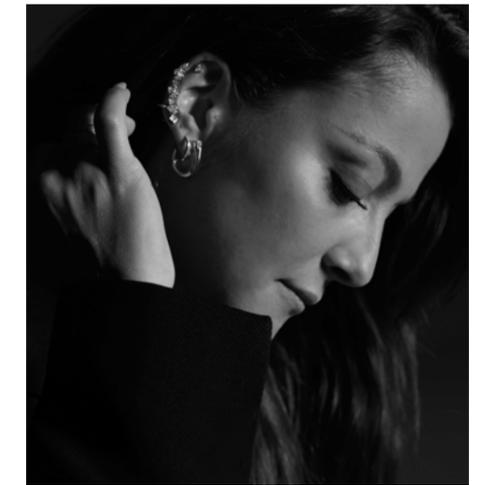
La taxe foncière est due par les propriétaires au bénéfice des collectivités locales qui assurent en contrepartie services et infrastructures. Le calcul de cet impôt associe la valeur cadastrale du bien, fixée par l'État, et les taux votés par les collectivités territoriales. Malheureusement, si la municipalité a choisi de continuer à ne pas augmenter les impôts, la Métropole Aix Marseille Provence a décidé d'augmenter son taux de prélèvement et l'Etat d'augmenter les bases servant au calcul, ce qui aura une incidence notable sur le montant de l'impôt à payer par les propriétaires berrois. Une situation que déplore bien évidemment la municipalité mais qui lui est imposée comme aux contribuables berrois.

GRANDE ENQUÊTE : LA PAROLE AUX JEUNES BERROIS



Dans le prolongement de la crise sanitaire et face à la crise économique et écologique, Mario Martinet et l'équipe municipale portent une attention particulière sur la situation des jeunes Berrois fragilisés par ce climat. C'est pourquoi la municipalité veut aller au contact de sa jeunesse pour entendre ses difficultés, ses craintes, ses attentes, ses espoirs et améliorer ensuite les dispositifs d'aide en sa faveur. D'ores et déjà, tous les acteurs institutionnels et associatifs de Berre sont invités à solliciter leurs publics jeunes. Une Grande Enquête sera ensuite lancée pour que toute notre jeunesse puisse s'exprimer...

LES ARTISTES DES NUITS DE BERRE 2023



Grande édition des Nuits de Berre 2023, du 6 au 8 juillet au parc Henri Fabre ! 3 stars de grand talent pour enchainer petits et grands. La surprise de dernière minute, c'est **Christophe Willem**, vainqueur de la Nouvelle Star. Il sera au parc Henri Fabre le jeudi 6 juillet pour son grand retour, avec en première partie l'élégant groupe de pop-rock Jacket. Le vendredi 7 juillet, place au rappeur de charme **Gims**, avec en première partie Linh, la nouvelle voix de la pop Française. Et puis le samedi 8 juillet, ce sera au tour de **Camille Lellouche**, qui allie le rire à l'émotion, avec Lulu Gainsbourg en première partie... Une bien belle programmation qui va enflammer Berre l'Étang. Ça va planer sous les étoiles à Berre en ce début juillet. Enregistrez les dates, il va y avoir du monde.

INFOS

INFOS DE L'OPPOSITION



Aucun conseiller municipal d'opposition ne nous a fait parvenir d'article avant la parution de ce magazine, bien que sollicité conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal.

INFOS NAISSANCES



2022/2023

| | |
|------------------------------|------------|
| Inès PARRAUD..... | 16/08/2022 |
| Tasnim BEZGOUR..... | 27/08/2022 |
| Amir EL MANSOURI..... | 6/11/2022 |
| Angéline DADOUN..... | 23/11/2022 |
| Jessie BADAIRE..... | 26/11/2022 |
| Matty SIRAGUSA..... | 28/11/2022 |
| Beatriz DIAS DOS SANTOS..... | 3/12/2022 |
| Cataleya SALERNO..... | 7/12/2022 |
| Mina RAGO..... | 14/12/2022 |
| Estrella & Kendra LEDDA..... | 16/12/2022 |
| Adem MAATAOUI..... | 25/12/2022 |
| Love PATTYN..... | 31/12/2022 |
| Assile BEN HMIDOU..... | 11/01/2023 |
| Julian GRIMA..... | 25/01/2023 |





LE CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT, C'EST MAINTENANT !



Un Conseil local de développement, organe consultatif des citoyens Berrois, va être mis en œuvre dans les mois à venir. L'équipe municipale l'avait proposé dans son « projet pour les Berrois » aux élections municipales de mars 2020. L'appel à candidature est lancé dans ce magazine.

Cinquante candidatures seront tirées au sort, en respectant la parité femme-homme, après validation de la création du Conseil de développement lors du Conseil municipal du 30 mars. Les candidats devront être inscrit(e)s sur les listes électorales de la commune.

Ce Conseil local de développement sera invité à réfléchir à l'identité et à l'avenir de Berre, aux côtés des élus. Il sera associé aux suites de la Grande enquête pour analyser l'évolution et les attentes de la population Berroise. Il formulera un avis consultatif sur les grands projets municipaux. Il disposera de moyens dédiés, dont la formation de ses membres.

Candidature au Conseil local de développement

Je soussigné(e), **nom, prénom, téléphone, mail** :

.....

.....

souhaite être candidat au Conseil local de développement de Berre l'Etang

Fait à Berre l'Etang, le

**Votre réponse par courrier adressé à Monsieur le maire de Berre l'Etang
BP 30221 - 13138 Berre l'Étang CEDEX ou mail à le.maire@berreletang.fr
ou formulaire en ligne sur <https://www.berreletang.fr/conseillocal-dedeveloppement>
ou en scannant le QR Code**



Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. En savoir plus sur berreletang.fr/mentions-legales.

Les informations collectées par La Commune de Berre l'Etang font l'objet d'un traitement manuel et ou automatisé. Ces informations sont à destination exclusive de la Commune. Les données seront conservées le temps nécessaire à l'accomplissement des différentes finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre mail à dpo@berre-l-etang.fr. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.